

Conseil Scientifique de l' UFR de Physique – 28 novembre 2016

Présents : Fabien Casse, Cristiano Ciuti, Christophe Deroulers, François Graner, Thibaut Houdy, Anne Lemièrre (scribe), Anke Lindner, Christian Ricolleau, Mélissa Ridet, Gérard Rousset, Nicolas Décamp, Christophe Goupil, Dimitri Labat, François Ozanam, Indranil Paul, Michela Petrini, Frédéric Restagno.

Excusés : Hakim Amara, Jim Bartlett (procuration Gérard Rousset), Sylvain Chaty (procuration Christian Ricolleau), Clément Barraud (procuration Christian Ricolleau), Antoine Kouchner, Sandra Lerouge (procuration Anke Linde), Juliette Mangeney, Sébastien Rodriguez (procuration Gérard Rousset), Véronique Van Elewyck (procuration Anne Lemièrre), Arnaud Grados, Francis Richard.

1) Demande de changement d'affectation de Cécile Ferrari :

François Graner rappelle les grandes lignes du dossier: il souligne l'accord des deux laboratoires concernés et le projet scientifique cohérent présenté dans ce dossier. Un consensus se dégage rapidement pour un avis favorable : la demande est acceptée à l'unanimité par le conseil.

La demande de C. Ferrari au sujet des tutelles de son nouveau laboratoire d'accueil sera examinée dans quelques semaines, lors de l'élaboration de la politique scientifique du plan quinquennal à venir.

2) Questions diverses :

- **Point d'information sur la demande de changement d'affectation de Hassan Peerhossaini**: le conseil de laboratoire d'APC lui a donné un avis favorable.
- **Point sur l'organisation des consultations des laboratoires pour la politique scientifique**: quatre séances entre Janvier et début Mars seront planifiées, les dates seront définies après consultation des disponibilités des membres du Conseil.
- **François Graner informe le conseil d'une proposition d'organiser d'une journée de rencontre des différents laboratoires et membres de l'UFR**. Ce serait l'occasion de présenter les différents thèmes de recherche et de créer des synergies au sein de l'UFR. Le conseil souligne qu'un certain nombre de questions se pose :
 - qui organisera cet évènement.
 - dans quel but
 - quel en serait le périmètre

- Il faudrait définir un lieu, une date et une durée
- quelle forme cela prendrait-il : séminaires/ présentations générales / résultats récents ?...

3) Demandes de délégation CNRS pour 2017 :

Neuf dossiers ont été déposés :

Le dossier de Stavros Katsanevas (directeur d'unité) sera transmis sans être discuté.

Huit dossiers sont examinés et tous classés :

- 1er : Florent Carn
- 2e : Giuliano Orso
- 3e : Ken Sekimoto
- 4e : Danièle Steer
- 5e : Cyrille Lachaud
- 6e : Yann Gallais
- 7e : Francesco Nitti
- 8e : Andrew C. Callan-Jones

4) Point d'information sur la consultation de l'UFR :

- Des discussions commencent au niveau des étudiants.

- Des discussions entre universités ont également commencé mais par un canal non officiel.

- Le conseil d'UFR a discuté des résultats de la consultation (un résumé est fait par les membres du conseil d'UFR), **deux points principaux se dégagent :**

- **Un mandat a été donné au directeur de l'UFR** pour fédérer une action des UFRs pour prendre rendez-vous commun auprès de la présidence et lui présenter les résultats des consultations, qui montrent une forte opposition aux modalités et au calendrier choisis pour engager l'université dans le processus de fusion, et pour souligner que l'adhésion des personnels est censée être une condition nécessaire pour obtenir l'IDEX.

- Etant donné les résultats du vote qui ont montrés que les personnels ne semblent pas fermés au projet Paris-Centre, **le groupe Paris-Centre demande au conseil d'UFR un mandat pour pouvoir entamer des discussions avec les instances de l'université P6 afin de définir les grandes lignes d'un projet.** Ce mandat serait donné à des membres de l'UFR pour le représenter dans les discussions, mais sans pouvoir décisionnel.

Au cours de la discussion du Conseil Scientifique il est souligné que pour l'instant le projet est très vague, aussi bien au niveau des personnels que des périmètres institutionnels. Il est mentionné que la procédure de discussion et l'élaboration

d'un projet devrait être définie par le Conseil d'UFR.

- La suite à donner après consultation a été discutée au dernier conseil d'UFR mais sans prise de décision. La discussion a été reportée après le CA du 16.12.2016.

Une discussion est entamée sur l'attitude à avoir vis à vis de la présidence après la consultation des UFR. Il est rappelé que seulement 7 composantes (UFR) ont organisé une consultation sur 20 UFR au total pour l'instant. Mais en terme de personnels cela représente plus de la moitié des effectifs de l'université P7. Certains membres du conseil demandent à Matteo de réellement faire entendre à la présidence le résultat de la consultation et de se donner les moyens pour peser. La possibilité d'influencer directement le CA à venir est aussi une piste possible.

La motion suivante est votée à l'unanimité par le Conseil Scientifique :

Le conseil scientifique prend acte qu'un grand nombre des personnels de l'Université s'est exprimé contre le calendrier et les modalités proposés par la présidence pour la fusion. En particulier, nous prenons acte que l'option Paris-Centre a été majoritairement soutenue. Le conseil se déclare choqué que l'UFR de Physique ainsi que les autres composantes sauf une n'aient pas reçu de réponse, ni même pour certaines d'accusé de réception des résultats de la consultation de la part de la présidence.

Le conseil scientifique réaffirme qu'en tant que composantes de l'université, les UFRs peuvent et doivent être force de proposition.

Nous demandons au bureau de l'UFR de ne pas se contenter de transmettre les résultats du vote mais aussi de les faire prendre en considération par la présidence, conformément à la décision du Conseil d'UFR du 21.11.2016 en lien avec les autres UFRs et personnels et étudiants concernés.

Suite aux résultats de la consultation, un mandat doit être donné aux trois groupes de travail pour approfondir les différentes options pour l'avenir de l'UFR. Les contours de ces mandats doivent être spécifiés.

- **Question à mettre à l'ordre du jour d'un prochain conseil:** il faut se mobiliser rapidement pour l'organisation des Graduate School avec le PIA3. La deadline pour l'appel d'offre est fixée vers février/Mars. Cette question est liée également à l'organisation des enseignements et doit par conséquent être débattu conjointement avec le CENS ainsi qu'avec les différentes Unités.